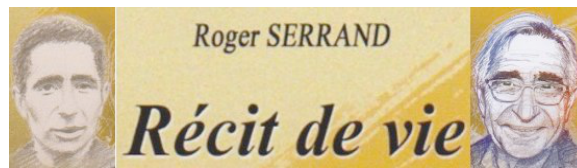


# Roger SERRAND



*Professionnelle (extraits)*

## 1) Enfance et jeunesse en Saint-Brice-en-Coglès à la Martinière (1934-1950) ...

Je suis né le 8ème dans une famille de 10 garçons et de 4 filles. Je suis venu au monde dans la chambre de la ferme où vivait notre famille à La Martinière en Saint-Brice en Coglès<sup>1</sup>. 14 enfants y sont nés entre 1925 et 1945.

Après avoir passé avec succès mes deux certificats d'études primaires<sup>2</sup>, public et privé à l'âge de 13 ans et demi – en juin 1947 – j'ai aussitôt été sollicité pour prendre part aux travaux de la ferme puisque mes parents « *manquaient de bras* » selon leur propre expression. Cette période a duré environ 3 ans – jusqu'à mes 16 ans et demi.

C'est à cet âge que je fais mon entrée dans la vie professionnelle comme apprenti-manœuvre<sup>3</sup> puis marchand de vêtements<sup>4</sup>. Cela m'était possible puisque j'avais obtenu mes 2 permis de conduire, ce qui avait joué incontestablement dans mon recrutement chez mon nouvel employeur.

Pendant toutes ces années d'activités professionnelles je participais à la vie familiale, mais aussi paroissiale en particulier grâce à la J.A.C.<sup>5</sup>. Je me suis aussi adonné au théâtre, à la chorale de la paroisse, à la lecture et au sport (musique classique et opéra Grace à a ma sœur Yvonne , foot, course à pied et vélo. Initiation ).

Ne cherchez pas très loin les raisons de mon attachement familial qui s'alimente pour moi, chaque année, et de même pour mes frères et sœurs, autour des retrouvailles annuelles, fraternelles et festives de la famille Serrand.

## Service Militaire<sup>6</sup> (1955- 1957). en partie en Algérie région de Sétif...

<sup>1</sup> Saint-Brice-en-Coglès est une ancienne commune d'Ille-et-Vilaine en région Bretagne, peuplée de 2 984 habitants. Elle a fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec Saint- Étienne-**en-Coglès** pour former la commune de Maen-Roch.

<sup>2</sup> Diplôme attestant l'acquisition des connaissances de base : écriture, lecture, calcul mathématique, histoire-géographie, sciences appliquées.

<sup>3</sup> Pendant 1 an et demi d'abord dans une scierie, ensuite 1 an dans une brasserie-grossiste en boissons.

<sup>4</sup> Avec ce que cela impliquait comme tâches quotidiennes, pour la tenue du magasin d'une part, et pour les tournées en campagne d'autre part

<sup>5</sup> (« Jeunesse Agricole Catholique », mouvement français d'Action Catholique créé en novembre 1929 par des jeunes et des prêtres)

<sup>6</sup> Extrait d'une dizaine de page : Le service était alors de 24 mois hors le temps en Algérie. L'appel en Algérie augmentait la durée du service et s'accompagnait d'une permission de 3 mois à la fin de la période, 3 mois durant lesquels nous pouvions être rappelés en fonction des événements. « l'appel sous les drapeaux » le 17 octobre 1955 à Rambouillet, dans le 501<sup>er</sup> régiment de chars de combat (qui était l'ancien régiment que commandait le général Leclerc à la libération de la France). Vint le jour de l'appel au départ pour l'Algérie. Je devais y rester environ 10 mois entre le 8 mars et le 25 décembre 1957 cumulant ainsi 27 mois de service militaire. Affectation à Sétif et dans toute la région de la Kabylie était particulier. Fort heureusement, notre colonel, catholique convaincu était absolument opposé à la torture et je n'ai jamais eu à entendre et encore moins à assister à des faits qui m'eurent probablement extrêmement choqué. Certains de mes camarades ont eu lors de leur expérience algérienne à supporter les cris des suppliciés soumis aux interrogatoires des officiers de renseignement utilisant la torture.



## Mon parcours Professionnel (1959 - 1995)

.... La lecture d'un édito d'Ouest France signé de Robert Rème et décrivant la montée de la délinquance devenant un souci pour les élus de la ville de Rennes, m'avait révélé ce que je voulais faire : m'occuper de jeunes. Cette vocation relève sans doute du déterminisme de la vie collective familiale. C'est là que j'ai lu qu'une Association rennais recrutait des personnels pour animer « *dans une structure éducative innovante et mixte* », un foyer pour des jeunes travailleurs et d'autres jeunes confiés par les services sociaux de « l'ASE. »<sup>7</sup> et les juges pour enfants. Aussi quand j'ai lu cet appel à candidature dans lequel ni études supérieures ni expériences n'étaient demandées, je postulais à l'insu de mon employeur. Je me sentais plus la vocation à m'occuper des autres et de la vie collective que de continuer à vendre des vêtements.

Il se trouve que j'ai rapidement été convoqué à un entretien au 61 rue de Fougères à Rennes à la direction des Amitiés Sociales et que cet entretien a eu lieu le jour même des obsèques de Robert Rème décédé des suites d'une maladie foudroyante en octobre 1959.

Je me suis donc présenté au concours de stagiaire « *Animateur/Éducateur* » dans le cadre de l'association des « *Amitiés sociales* »<sup>8</sup> à Rennes. Ayant été admis, comme « *animateur stagiaire* » j'ai été recruté le 2 novembre 1959 au « *Foyer C.J.M.* »<sup>9</sup> situé 11 avenue Gros Malhon dans cette même ville, par son Directeur, M. Aimé LE FOLL, futur maire de Saint Lunaire à sa retraite.

.....

Place à l'inconnu ! Je ne connaissais presque personne à Rennes. Je n'y étais pas tout seul, malgré tout, puisque j'y retrouvais mon frère Alfred, étudiant en fac d'anglais. De plus je devais faire connaissance rapidement avec un jeune éducateur nommé Philippe Denis qui y arrivait le même jour que moi le 2 novembre 1959 avec son accent rocaillieux de Villeneuve sur Lot. Nous fûmes tout de suite affectés à des missions en doublure auprès d'autres éducateurs et ce furent les premiers jours d'une amitié indéfectible qui dure encore ! Mais ceci est une autre histoire.

Si par manque d'entraînement j'ai dû abandonner les compétitions de courses à pied aux plans local, régional et national, par-contre, j'ai eu à encadrer des équipes de foot, de courses à pied et de volley-ball pour ces jeunes du foyer et à organiser pour eux des compétitions, les dimanches et durant les vacances scolaires, de même que – les soirs d'été - sur le canal St Martin et au stade de la Bellangerie..

Très rapidement je me suis vu confier la responsabilité d'encadrement de ces jeunes. Au cours de ma carrière dite « *d'action socio-éducative* » j'ai toujours été motivé pour apprendre et me former dans de nombreux domaines en plus de mes fonctions purement professionnelles. Ce qui explique que très rapidement je me suis trouvé engagé sur les plans syndical, associatif et personnel dans un esprit d'éthique humaniste.

A titre d'illustration de ce constat, sur le plan syndical je peux signaler que pendant les 10 ans de ma présence au Foyer-C.J.M. de l'avenue Gros Malhon, nous recevions, du fait de son service de restauration ouvert à l'extérieur, des groupes de travail externes pour des colloques, des Assemblées Générales, des réunions syndicales ou de co-propriété de même que des chorales et autres groupes très divers. C'est ainsi que j'ai rencontré et collaboré avec d'éminents militants tels que Robert Resnais,

7 'Aide sociale à l'Enfance' dans le cadre du Département, en l'occurrence celui d'Ille et Vilaine.

8 Les Amitiés sociales : Depuis 1937, alors jeune secrétaire fédéral de la JEC 'Jeunesse étudiante chrétienne' à Rennes, puis directeur du centre d'apprentis de Rennes... et en tant que secrétaire général adjoint de la Chambre de commerce de Rennes, Robert Rème se souciait d'apporter aux problèmes des jeunes ouvriers et apprentis n'ayant pas de famille à Rennes des solutions équivalentes à celles dont bénéficiaient les étudiants dans le cadre des cités universitaires. Ayant démarré en créant un club sportif 'Les gars d'Armor', seul type d'association autorisée par l'occupant il y trouva les bases de ce qu'il allait créer le 1<sup>er</sup> novembre 1944 « l'association des 'Amitiés sociales' » afin de « susciter la création de foyers de jeunes travailleurs », rêve qui prit forme à la fin de la guerre en ouvrant non sans mal, le 15 mars 1945, le 1<sup>er</sup> Foyer de Jeunes Travailleurs de France, sous forme d'appartements disséminés dans la ville avant de bâtir et d'inaugurer en 1953, le FJT de l'avenue Gros Malhon. Pour ce faire il sut s'entourer d'une équipe solide avec Jacques Guyomar'h, fondateur de la Fédération bretonne pour la Sauvegarde de l'enfance et de l'Adolescence, Michel Le Roux, Guy Houist, Pierre Roy président de la CAF d'I & V et trouver l'appui d'Henri Fréville maire de Rennes et de Pierre-Henri Teitgen vice-président du conseil des ministres.

9 Centre Jeunes et Métiers' : centre d'accueil de jeunes apprentis et de jeunes de l'Aide sociale, dans le cadre du Département 35



(Éducateur Spécialisé) Joseph Lebot, André Marivain, Michel Duthoit, (tous les 3 syndicalistes engagés) Michel Leroux, (journaliste) Edmond Hervé (professeur de droit, futur maire de Rennes), M. Bellion (D.R.A.S.S.) et le Docteur Guihard, pour n'en citer que quelques-uns.

C'est grâce à cette vision humaniste d'Aimé Le Foll, Directeur du Foyer que j'ai pris conscience, au fil des années, de la diversité des visages de l'ACTION SOCIALE. C'est certainement cette multiplicité de contacts qui m'a conduit à explorer et à m'engager sous d'autres formes dans ce métier d'éducateur spécialisé.

Et, à peine 2 ans plus tard, en 1961, M. LE FOLL me propose d'entrer en formation dans une Ecole d'Éducateurs Spécialisés. J'avais bien été sélectionné par l'une d'elle dans la banlieue lyonnaise, en étant exempté de la 1<sup>o</sup> année compte tenu de mon expérience professionnelle. Mais comme elle était trop éloignée de la Bretagne j'ai préféré opter pour celle d'Épinay sur Seine, localité au nord de Paris. Cependant je me suis engagé dans cette aventure en sachant que la prise en charge financière par l'administration exigeait en contre-partie la signature d'un contrat de 10 ans...que j'ai honoré de 1959 jusqu'en avril 1969.

J'y vivrai 2 années scolaires comme interne, en 1961 / 1962 et 1962 / 1963, dans une grande maison bourgeoise, entourée d'un très beau parc boisé. Le centre de formation était mixte – tout au moins dans les salles de cours et au réfectoire - car, bien évidemment, dans cette vie de pension, à cette époque, les dortoirs, notamment, étaient séparés, les garçons au rez-de-chaussée et les filles au 1<sup>o</sup> étage avec interdiction pour les garçons d'utiliser l'escalier, sous peine de renvoi de l'Ecole !

C'est là que j'ai été marqué par de grandes figures comme M. Pinaud, le directeur, M. Cazé (surnommé « *le petit loup* »), directeur des études et Me Chazal, magistrat, enseignant en droit, remarquable et passionnant, formant une équipe dynamique qui était entourée d'un ensemble de personnels administratifs et de services compétents.

La discipline y était très prégnante et l'atmosphère studieuse avec des contrôles réguliers dans le domaine de l'enseignement, ce qui ne nuisait pas au développement d'une ambiance de camaraderie et d'amitié. C'est ainsi que des couples se sont formés au cours de ces 2 années d'études, toujours dans le respect des règles de « *mixité limitée* » et de « *distanciation* ».

Dans le programme général de 1<sup>o</sup> année, figuraient des cours de chants, de musique et de théâtre : c'est ainsi qu'entres autres représentations, nous avons joué « *J'accuse* » d'Émile Zola. Bien d'autres activités sportives sur le stade d'Épinay, s'y ajoutaient. Il me faut rappeler que les retours vers Rennes n'étaient envisageables qu'au cours des vacances scolaires trimestrielles. Le tout me laisse le souvenir dominant d'études sérieuses et d'amitiés partagées.

## **b) A la Sauvegarde de l'Enfance (de 1969 à 1972)**

Sortant plein d'enthousiasme d'une telle formation, j'ai perçu, dans ce début de carrière mon appétence à relever des défis : je suis passé avec succès, je dois le reconnaître, de l'agriculture à la vente de tissus, vêtements, lingerie masculine et féminine puis me voici embarqué dans l'Education et la Protection de l'Enfance. Ma curiosité et mon engagement personnel vont à chaque fois convaincre mes employeurs qui vont me faire confiance sans doute parce qu'ils pressentent déjà dans ma personnalité des capacités d'adaptation et mon enthousiasme à vouloir aider ceux qui sont en difficultés ...

Aussi, après l'obtention de mon diplôme national d'Éducateur Spécialisé et déjà avec quelques années d'expérience à mon actif, en avril 1969, je rejoins, avec l'accord de M. LE FOLL, « *l'Association de Sauvegarde de l'Enfance* » de Rennes, dirigée par Robert Resnais – autre grande figure du paysage



social rennais qui m'a aussi ouvert d'autres portes et mis en relation avec la présidente de la Sauvegarde qui était Mme Henri Fréville, épouse du maire du Rennes.

Ma mission était d'accompagner des enfants, placés dans des familles d'accueil dans le département d'Ille et Vilaine. Ces jeunes étaient confiés à l'association par les juges et les services sociaux de « *l'Aide Sociale à l'Enfance* ». Je devais exercer mon rôle d'Éducateur Spécialisé au sein d'une équipe éducative pluridisciplinaire tant auprès de ces jeunes enfants et adolescents, garçons et filles que des familles qui les accueillait. Il s'agissait d'une équipe composée de professionnels de qualifications diverses orientées néanmoins, dans le cas présent, vers une perspective éducative pour expérimenter une nouvelle approche de l'action spécialisée, centrée sur le maintien, autant que faire se peut, du lien relationnel parents biologiques / enfants placés.

Le travail éducatif était centré sur la prise en charge d'enfants confiés par les magistrats, au titre de l'ordonnance du 2 février 1945 et par les services sociaux au titre de l'A.S.E.

En 1971, je suis nommé chef de service éducatif dans la même institution avec mission de participer à l'évolution des pratiques et surtout de favoriser le climat interne afin de s'ouvrir à une collaboration plus étroite avec les autres services éducatifs qu'ils soient privés associatifs ou publics comme la P.J.J. Cet organisme de '*Protection judiciaire de la Jeunesse*' est chargé, « *dans le cadre de la compétence du ministère de la Justice, de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre* ».

Dans le même esprit de soutien professionnel, le directeur de l'établissement, me propose de me présenter au concours d'entrée à l'E.N.S.P. (« Ecole Nationale de la Santé Publique » installée à Rennes) pour y suivre la toute nouvelle formation du C.A.F.D.E.S. en cours d'emploi c'est-à-dire en alternance, durant les 2 années scolaires 1972/1973 et 1973/1974, entre les temps de « *regroupement* » pour la formation théorique à l'Ecole et les temps de « *pratique* » professionnelle par des stages de 3 mois en établissement ou service tout en demeurant chef de service éducatif à l'association de la Sauvegarde de l'Enfance d'Ille et Vilaine. J'obtiens donc ce précieux diplôme de directeur après une soutenance en janvier 1975.

Ce C.A.F.D.E.S.<sup>10</sup> était l'aboutissement d'une formation qui avait été créée en 1969 à l'École de la Santé de Rennes et était homologuée au niveau 1, attestant des compétences nécessaires pour orienter, élaborer et conduire l'action d'un ou plusieurs établissements ou services du champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire. Elle était accessible par concours interne pour des candidats ayant suivi un cursus universitaire, mais aussi pour des professionnels ayant acquis une expérience qualifiante en travail social, reconnue et authentifiée par leurs pairs. C'est bien évidemment à ce second titre que je pouvais prétendre présenter ma candidature à cette formation – à laquelle mon directeur général à la Sauvegarde de l'enfance, Robert Rennais m'a vivement poussé – concours auquel j'ai donc été admis sans devoir justifier de titres universitaires.

### **c) 1962 : la rencontre d'Annick et la fondation de notre vie familiale**

C'est aussi à cette époque de mes engagements professionnels dans l'Éducation spécialisée qu'il faut situer ma rencontre avec Annick qui allait devenir ma femme pour un long chemin qui dure depuis plus de 56 ans<sup>11</sup>.

<sup>10</sup> C.A.F.D.E.S. « Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale »

<sup>11</sup> Il lui cède la parole pour qu'elle nous relate les débuts de notre relation Pages 27 à 40



## 5° Mes responsabilités de direction (1972 – 1995)

### a) à « l'Essor » (de mes 38 ans, en 1972 à mes 48 ans en 1982)

Pour en revenir à mon parcours professionnel, un tournant décisif se présente en 1972. En effet c'est cette année-là que commence pour moi, une nouvelle étape marquante dans mon itinéraire professionnel : je suis contacté par la Communauté des sœurs de « *Notre Dame de Charité* » qui tenaient l'établissement St Cyr<sup>12</sup> de Rennes, pour jeunes filles en difficultés, rue Papu. J'y suis recruté comme cadre de direction, sur la base d'un C.V. vérifié de fond en comble, d'abord par la Congrégation, puis par la préfecture puis encore par le Procureur et enfin par 2 personnes mandatées par les Ministères concernés.

Je prends ce poste le 6 septembre 1972 : la mission qui m'y est confiée est de pouvoir transmettre à l'échéance du 1° janvier 1976, le flambeau (esprit et organisation de cette institution) à une association non congréganiste. Le poste de directeur me sera effectivement attribué le 1° janvier 1976, date de la création de l'Association. Celle-ci, dénommée « *l'Essor* » est alors conçue pour gérer 2 foyers distincts, sur l'un desquels s'est greffée une petite structure répondant à des besoins spécifiques :

> « *le Foyer éducatif 'Mistral'* » devant accueillir des jeunes filles entre 16 et 21 ans, dont des jeunes majeures entre 18 et 21 ans. La direction en fut confiée à mon ami Paul MENARD

> « *le Centre éducatif 'Ker Huel'* » devant accueillir des enfants (garçons et filles) jusqu'à 12 ans et des filles uniquement de 12 à 18 ans, dont la direction me fut confiée.

> une structure innovante appelée « *Foyer maternel* » - dénommé « *Rose des vents* », créée en 1977, et gérée par le Centre éducatif Ker Huel, dont la spécificité était d'accueillir des jeunes mères, mineures de surcroît pour la plupart, afin de répondre à une demande commune des services de l'A.S.E., de la Justice et du Foyer départemental de l'Enfance.

L'objectif de cette nouvelle organisation n'était pas seulement le transfert progressif de la responsabilité de St Cyr, d'une Congrégation des Sœurs à une Association laïque (au sens de '*non-religieuse*') mais de la concevoir dans un esprit d'ouverture vers l'extérieur avec l'adoption de nouvelles pratiques éducatives. Les sœurs en effet se positionnaient dans l'esprit du Concile Vatican II (1962 – 1965) qui a marqué fortement l'évolution des structures de la vie religieuse. A cela il faut rajouter les transformations du contexte social provoqué par le mouvement de mai 1968. C'est ainsi que la congrégation a réfléchi aux nouvelles formes de vie communautaire et donc a évoqué le problème de quitter progressivement la maison de St Cyr pour vivre en communautés d'insertion dans différents quartiers de Rennes et des environs. C'était leur manière d'entrer dans des perspectives d'ouverture et de collaboration pour favoriser un travail en commun religieuses et laïcs, évolution dans laquelle je suis entré sans difficultés à la grande satisfaction des religieuses comme elles me l'ont témoigné encore récemment.

C'est ainsi que, pour faire face à l'extension et à la réorganisation des services, furent recrutés de

---

<sup>12</sup>L'établissement « **St Cyr** » à **Rennes** était à l'origine - au 11° siècle - un monastère de bénédictines, restauré par elles en 1633. Les moniales exilées pour jansénisme furent chassées par la Révolution en 1789. La ville devint propriétaire des bâtiments et Napoléon en 1808 en fit don aux sœurs de N.D. de Charité pour y accueillir les jeunes filles en grande difficulté et en situation d'exclusion. Dans ce centre dit de rééducation se côtoyaient d'anciennes prisonnières, des prostituées, mais aussi des orphelines ou des victimes d'abus. Grâce à leur travail autour d'un grand lavoir et d'une vaste lingerie au service des hôtels et des lycées, les pensionnaires assuraient les revenus de l'établissement. Pendant la 2° guerre mondiale la buanderie et le monastère furent réquisitionnés pas les troupes allemandes ce qui explique que St Cyr paiera un lourd tribut matériel et humain lors des bombardements alliés du 29 mai 1943. Avec la promulgation des ordonnances de 1945, ces jeunes filles seront placées par le juge des enfants dans le cadre de la protection de l'enfance. En 1965, dans l'esprit du Concile, les sœurs mettent en place des évolutions importantes sur le plan des méthodes éducatives (propositions d'études secondaires et techniques à leurs pensionnaires, par exemple). En 1970 les premiers éducateurs hommes sont intégrés dans les équipes éducatives et progressivement les sœurs passent la responsabilité aux laïcs...



jeunes diplômés, moniteur(ice)s et Éducateur(ice)s Spécialisé(e)s ou techniques, venant d'horizons et de centres de formation fort variés, y compris d'ailleurs des religieuses déjà diplômées ou d'autres, en formation.

Ainsi l'Association a imaginé le passage d'un mode de vie « *en quasi-autarcie* »- exclusivement en internat – à des structures ouvertes : petites unités de vie diversifiées, reliées au monde scolaire ordinaire comme aussi aux milieux du travail et des formations professionnelles diplômantes (C.A.P, B.P, BAC-Pro, voire même quelques qualifications universitaires).

L'autre objectif majeur poursuivi à la demande des autorités de Tutelles (Magistrats de l'Enfance en lien avec le Procureur, les services de l'ASE 35 et de l'Etat) était d'établir des relations plus appropriées avec les familles des enfants placés, et de leur redonner une juste place de parents dans la prise en charge éducative de leurs enfants

Je peux témoigner en ce qui me concerne que ces missions d'abord de directeur adjoint puis de directeur du centre éducatif ont été passionnantes et enrichissantes tant sur le plan humain que professionnel au service des jeunes et de leur famille. Et c'est ainsi qu'au fil des années, aussi bien le Conseil d'Administration de l'Association que le personnel et les sœurs de St Cyr (qui siégeaient activement au dit C.A.) ont suivi attentivement l'évolution de l'institution, de ses pratiques et de ses problématiques éducatives. De telle sorte que progressivement, le transfert d'un cadre austère, voire même lugubre, vers des lieux de vie plus adaptés s'est fait harmonieusement.

D'emblée, j'ai voulu créer un climat de confiance, et de disponibilité pour être à l'écoute de tous, ce qui n'excluait pas le sens de l'humour parce que je considérais que ces attitudes constituaient de véritables atouts dans ces métiers de la relation.

Cependant, l'exercice de ces fonctions m'imposait de respecter un cadre de fonctionnement qui devait être mis en œuvre, avec intelligence, en laissant néanmoins place à l'affectivité pour que la relation s'installe et se construise dans le respect et l'attention à chacun et qu'il s'agisse bien d'une rencontre...

J'ai toujours voulu dans l'exercice de mon métier sous ses différentes formes donner priorité à "l'humanité" dans toutes les occasions qui m'étaient offertes d'entrer en relation, de réfléchir et de répondre à ce qu'on me demandait professionnellement...

En restant toutefois modeste je dois néanmoins objectivement reconnaître que j'ai été, avec d'autres professionnels, un acteur important de ce passage d'une institution religieuse pratiquant "l'enfermement" à une institution laïque "éducative" et ouverte aux découvertes de la psychologie de l'enfant et à la Protection de l'Enfance en danger, en raison de difficultés scolaires, familiales, sociales et en mal-être psychologique.

J'ai eu la chance de pouvoir côtoyer des personnalités reconnues aujourd'hui pour leurs compétences et dont les pratiques sont enseignées dans les Ecoles de Formation des travailleurs sociaux : Yann Malefant, psychologue, qui a été à l'initiative de la création de l'équipe technique du CREAI de Bretagne, (Centre Régional d'Etudes et de recherches sur l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées) et directeur du premier CMPP, (Centre Médico-Psycho-pédagogique) à Rennes et Michel Lemay, (pédopsychiatre devenu québécois, Professeur Emérite à la faculté de médecine de l'université de Montréal après avoir été aussi éducateur spécialisé, directeur des études à l'Ecole d'Éducateurs Spécialisés de Bretagne et également médecin chef du CMPP de Rennes).

En 1983, quelques mois avant mon départ, la décision a été prise de créer un foyer spécialisé « hors-les-murs » pour accueillir 6 adolescentes âgées de 14 à 16 ans au moment de leur admission. Lors du recrutement des professionnels qui allaient constituer l'équipe pluridisciplinaire, j'ai pris l'initiative de demander aux futurs membres de l'équipe de s'impliquer professionnellement sous la forme d'un écrit concernant leur lecture du projet éducatif de ce foyer. Ce projet a donc été construit avec les professionnels du Centre Educatif Ker Huel et avec le soutien des conseillers techniques du CREAI de



Bretagne et validé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

C'est donc une réflexion institutionnelle qui, ainsi, a été élaborée à partir de l'observation des pratiques éducatives mettant en évidence la difficulté d'accueillir et de prendre en charge certaines adolescentes intelligentes, dites "*difficiles*" voire "*incasables*" qui ne trouvaient pas leur place dans les unités de vie "*classiques*".

Elles étaient exclues parmi les exclus de la société...se retrouvant souvent ballottées entre la prison et la psychiatrie...Leurs carences affectives et leur souffrance psychologique se manifestaient par des troubles du comportement et de la conduite voire même de la personnalité. Ce projet proposait de passer d'une réponse institutionnelle globalisante à une réponse personnalisée.

Les Autorités de Tutelle, Justice et Aide Sociale à l'Enfance, ont apporté des moyens financiers conséquents reconnaissant l'originalité et l'importance des objectifs éducatifs et thérapeutiques de ce Foyer Spécialisé pour aider ces jeunes filles à vivre leur adolescence et à se préparer à leur vie d'adulte. Ce foyer a fonctionné de septembre 1983 jusqu'à juillet 1990 et a été fermé bien après mon départ.

En me remémorant ces années vécues à St Cyr 5 anecdotes parmi bien d'autres, me reviennent en mémoire :

❑ Le 1<sup>o</sup> jour de ma prise de fonction comme directeur-adjoint – c'était le 6 septembre 1972 – un groupe d'une quinzaine de jeunes filles âgées de 16 à 18 ans, (donc les plus âgées dans l'institution) se trouvait en conflit aiguë depuis plusieurs jours avec l'équipe éducative. (Heureusement qu'avec Paul Ménard et Jean de Sèze le chef de service éducatif, nous nous connaissions déjà, puisqu'ils avaient participé à mon recrutement). Ce dernier me dit franchement : « *Je viens d'avoir au téléphone M. Jarry, juge des enfants, qui m'a répondu en substance : 'Vous êtes des professionnels de l'éducation spécialisée, voyez donc avec M. Serrand, afin de stopper au plus vite ce conflit. Et tenez-moi au courant ! Au besoin, vous pouvez faire appel à la brigade des mineurs pour ramener le calme dans ce groupe de « sauvageonnes » afin de ne pas mettre le feu dans toute l'institution.'* » 3 jours furent nécessaires pour maîtriser la situation, alors que quelques-unes des plus caractérielles faisaient la grève de la faim et que par provocation elles menaçaient de se jeter par les fenêtres du 3<sup>o</sup> étage. Elles s'étaient d'ores et déjà enfermées dans leur chambre. Et ce n'est que par la « *négociation éducative* » à l'exclusion de toute menace, que le calme est revenu. Ce fut mon baptême du feu !!!

❑ Les premières années, les personnels et les jeunes empruntaient un long couloir sous forme de tunnel en sous-sol pour accéder aux locaux de travail du "*Vent d'ouest*". La minuterie s'éteignait souvent au milieu de parcours ... ça faisait jaser ! J'étais alors sollicité le soir, chez moi, dans mon logement de fonction, avec des commentaires du genre : "*Tu sais, nous entendons de drôles de bruits ; c'est louche, il y a peut-être des souris et même des rats ?*" – « *Il y a des jeunes qui ont peur !* » Qu'auriez-vous fait ? Je me suis déplacé avec une lampe, en prenant le temps de scruter le moindre recoin afin de vérifier par moi-même et de pouvoir ensuite rassurer mes pauvres ouailles peureuses ! ça s'est conclu par un fou rire !

❑ Un soir de fête ou d'anniversaire, le ou la responsable des jeunes de « *Vent d'ouest* », m'avait fait appel vers 22 h prétextant un énervement, voire même le bazar avec une jeune en crise. "*Roger, si tu pouvais intervenir avec ton autorité de directeur, ce serait plus sûr.*" J'y suis allé : En fait, les jeunes voulaient me faire une surprise et m'offrir un dessert amélioré ! "*Nous vous avons bien eu, Monsieur Serrand, mais c'est pas méchant, hein ?* disaient-elles ! *C'est parce qu'on vous aime bien !* » La bonne humeur s'en est suivie ! »



- [?] Une autre, et pas des moindres : Un jour de la fameuse fête foraine sur le mail (moments intenses pour les éducateurs qui chaque année, devaient arpenter ce lieu étourdissant, à la recherche de jeunes, qui pour certaines, pouvaient se mettre en danger (fugues, refus de rentrer, séquestrations au cours de certaines sorties sur Rennes ou ailleurs, etc...) je décide avec le chef de service de nous rendre ensemble au coeur de la fête et dans les bars ( afin de prêter mains fortes aux éducateurs). Le soir venu, (belle aubaine pour jouer un tour au directeur !) une éducatrice m'interpelle en me disant : « *Excusez-moi d'être peut-être indiscret : Vous avez bu ?* » et en me faisant croire que notre chef de service se tenait à la rampe de l'escalier et semblait un peu ivre...Je me souviens de ma surprise et de ma colère, en leur jurant que l'éducateur-chef et moi, nous avons toujours été ensemble et que nous n'avions pas bu d'alcool et moi de penser : "*ça ne va pas se passer comme ça*", prenant très rapidement un air grave bien décidé à remettre les choses en place. Ça s'est terminé par des éclats de rire. Il paraît que je prenais bien ces petites farces. C'est vrai que j'ai toujours eu le sens de l'humour !
- [?] Je dois avouer que j'aimais écrire et comme ma fidèle secrétaire adorait la sténo je n'avais pas de scrupules à lui dicter des lettres. Elle ne disait rien mais je crois qu'elle pensait que j'aurais pu faire plus synthétique ! Lors de l'évènement annuel dit « *des Etats-Généraux* » que j'avais mis en place pour établir le projet de l'année scolaire ma patiente secrétaire prenait tout en notes en sténo et le retapait ensuite. C'était un vrai chantier : le document final faisait des pages et des pages...pour la bonne cause !

Il faudrait plusieurs chapitres pour décrire ce lieu assez unique et riche d'expériences professionnelles. Cette enceinte avec ses grands murs était empreinte d'une histoire religieuse longue de plusieurs siècles. Les Soeurs de la Charité étant les dernières présentes, comment pouvaient-elles imaginer et accepter un laïc et de surcroît, un homme qui allait devenir le dirigeant d'une oeuvre dont elles avaient toujours été les maîtresses ?

C'est vrai qu'il m'a fallu y aller avec tact et délicatesse pour y trouver ma place et sans heurts (mon éducation chrétienne n'y est peut-être pas étrangère ?) Ce qui est certain c'est que je crois avoir agi avec une préoccupation éthique, un souci de faire confiance tout en étant intransigeant et rigoureux.

Gageons qu'ensemble, avec mes amis Paul et Marie Annick Ménard, qui étaient en charge du foyer Mistral, nous ayons pu avoir eu un petit impact auprès des jeunes qui nous ont été confiées.

Pour ce qui concerne le centre éducatif Ker Huel que je dirigeais, l'opération complète de transfert s'est réalisée en 1982 avec l'implantation rue Alexandre Duval à Rennes. Mais ce ne fut pas sans mal et l'année 1983 restera marquée comme un fort millésime pour moi et pour tous les personnels comme pour l'association Essor. En effet l'énumération serait longue pour nommer le grand chambardement de cette année-là. Ker-Huel craquait de partout et sa mutation était devenue une exigence de survie. Je m'y étais attelé depuis quelques années dès la création de l'association Essor. Mais l'année 1983 allait voir les évènements se précipiter et pas toujours dans la sérénité.

Tout était à articuler en un temps assez court : le problème des locaux, de nouveaux services à imaginer, des mutations de personnels déjà engagées en raison des transformations de postes et de départs de chefs de service, et en prime le recrutement d'un nouveau directeur. Ker-Huel vivait donc en ébullition entre espoirs et peurs d'autant que les souhaits d'évolution allaient dans tous les sens et pour certains étaient contradictoires. Les idées sur la façon d'éduquer les jeunes accueillis et sur les propositions des modes d'accompagnement fusaient de toutes parts. J'ai donc vécu intensément cette période avec en plus la perspective de mon départ de l'institution avant la fin de la présente année au moment où la décision de déménagement allait entrer dans sa phase active. Je devais être présent à la direction de l'association et en même temps commencer à me projeter dans un autre engagement professionnel fort différent.

Je faisais partie au mois de juillet, du jury de recrutement de Jean Laurent qui devait me succéder. Nos rencontres ont alors été fréquentes pour parler de cette institution et pour qu'il commence à s'y





intégrer et à prendre le train de la mutation. Ce relai s'est néanmoins passé de façon tout à fait particulière : En effet, l'association l'avait recruté sous condition de réussite au CAFDES, ce certificat de formation des directeurs d'établissement qui se préparait à l'Ecole Nationale de Santé Publique de Rennes par lequel j'étais passé moi-même en 1975. C'est ce qui explique qu'en septembre, en attendant les résultats de ses examens, il est venu travaillé avec moi, dans un climat de grande confiance réciproque, comme bénévole à mi-temps sur tous les sujets sensibles de cette époque : déménagement de la rue Papu vers la rue d'Inkerman, préparation du budget pour un avenir largement inconnu, recrutements en cours, essai de réponses aux équipes éducatives sur leur devenir, mise en place de nouveaux services dont un dénommé 'Foyer spécialisé' pour l'accueil des jeunes en très grande souffrance personnelle et relationnelle... jusqu'à la mi-novembre où est tombé le résultat positif concernant l'attribution de son diplôme de directeur. Ce jour-là j'ai dit tout simplement à Jean : « *C'est à toi maintenant. Bonne chance !* » Ker-Huel devait déménager quelques jours plus tard. Je laissais entre de bonnes mains une institution au bord du gué, préparée autant qu'il était possible à son devenir, forte de la qualité de son personnel, inventive dans son organisation. Je suis donc parti non sans faire la fête en soirée avec tout le personnel.

### **b) Court exercice dans le rôle de Directeur d'un Foyer-Résidence pour personnes souffrant de handicaps (1982-1985)**

Car cette mission de transfert à l'Essor ayant été menée à terme de façon satisfaisante, j'ai éprouvé tant sur le plan professionnel que familial, le besoin de changer de cap avec l'intention de découvrir d'autres horizons d'investissement personnel.

C'est donc dans cette perspective de changement que j'ai posé ma candidature à la direction d'un Foyer d'accueil pour des jeunes et des adultes paralysés, qui allait s'ouvrir à l'angle du Bd Charles Péguy et de la Rue Danton à Rennes, dans le cadre de l'A.P.F.<sup>13</sup> et où j'ai été embauché le 1<sup>o</sup> novembre 1983.

Malheureusement il a fallu faire face à de grandes difficultés. Elles étaient principalement d'ordre financier à tous les échelons de la hiérarchie administrative : Etat, Département, Sécurité sociale, M.S.A.<sup>14</sup>... en raison principalement du vote par le Parlement des lois sur la décentralisation. Elles étaient aussi liées à la construction, à l'équipement et même au recrutement du personnel tant il est vrai que tout est lié. La conséquence inévitable fut un retard de près d'un an de l'ouverture et donc de l'accueil des 45 résidents. Comme certains d'ailleurs étaient atteints de lourds handicaps, inévitablement la prise en charge de leurs besoins a nécessité une médicalisation de plus en plus importante dans tous les actes du fonctionnement institutionnel au quotidien.

Ce fut pour moi une expérience difficile compte tenu du virage à 180° que je venais d'effectuer en passant de St Cyr et de l'association Essor, où j'avais à faire à une jeunesse pleine de fougue à ce foyer où je rencontrais une détresse physique et morale de personnes grabataires ou en fauteuil roulant. Elles étaient animées malgré tout par un fort désir de vivre à travers leurs lourdes épreuves et cependant heureuses d'être prises en charge dans un lieu adapté à leur handicap. Quelles belles leçons de courage, d'abnégation et d'humanité elles nous donnaient !

Pourtant j'ai très vite pris conscience que j'éprouvais des difficultés dans l'appréhension et la maîtrise des méthodes pour la prise en charge de plus en plus médicalisée de ce public très particulier. Je sais que j'ai déçu la plupart des résidents et du personnel quand j'ai dû leur annoncer que je quittais la direction de l'établissement pour des raisons personnelles. Ma bonne étoile ces jours-là vacillait.

J'ai donc fait le constat que je faisais « *fausse route* » dans ce type « *d'accompagnement médico-social* », mon expérience professionnelle m'ayant rendu plus compétent dans le « *social* » que dans le « *médical* ».

---

<sup>13</sup>A.P.F. = Association des Paralysés de France

<sup>14</sup>Mutualité sociale agricole - Sécurité sociale des agriculteurs et salariés agricoles



### c) Un nouveau défi : une Direction en « Etablissement de travail protégé » (1985-1995)

Ayant donc pris conscience de mon inadaptation dans le milieu du handicap physique, j'ai donné ma démission. Etant à la recherche d'un nouveau poste de direction de préférence à Rennes ou dans les environs et par l'entremise de l'A.P.E.C<sup>15</sup> j'ai appris qu'un poste de direction pour un C.A.T.<sup>16</sup> - Foyer était à pourvoir d'urgence à Betton qui relevait de l'A.D.A.P.E.I.<sup>17</sup>. Il accueillait des personnes atteintes d'un handicap mental, parfois doublé de troubles psychiatriques – 80 dans le C.A.T. et 40 dans le foyer d'hébergement sous forme d'internat soit uniquement en semaine soit, pour certains, en permanence. Cette urgence dans la procédure de recrutement était due au départ précipité du directeur précédent pour des raisons de relations conflictuelles graves qu'il entretenait avec l'ADAPEI, son organisme employeur.

En raison de cette précipitation à pourvoir le poste, la prise de fonction était assortie d'une « *carte blanche* » de la part du Conseil d'administration de l'Association pour la réorganisation de l'ensemble des services : C.A.T.<sup>18</sup>, foyer, et service de suite. Ce recrutement a été effectif au poste de directeur le 15 janvier 1986.

Pour moi ce fut un challenge de plus, car c'était bien ainsi que se présentait ma nouvelle situation : à 50 ans, prendre une responsabilité importante de direction dans un domaine pour moi inconnu, celui du « *travail en milieu protégé* »<sup>19</sup> avec les exigences propres à ce milieu sur les plans administratif, juridique, organisationnel et commercial. Etre directeur de cette institution médico-sociale de 51 à 60 ans ½, c'était bien pour moi un nouveau défi...C'était devenir un chef d'orchestre d'équipes de professionnels de formations et d'expériences très différentes.

J'ai ainsi très vite été amené à faire la découverte de ce milieu accueillant des personnes adultes atteintes d'une déficience intellectuelle plus ou moins importante mais néanmoins aptes à s'insérer dans un travail professionnel à leur rythme et dans des ateliers adaptés à leur situation. J'ai donc de la sorte fait mon entrée dans le monde économique dans toute sa rigueur, à la tête de 100 travailleurs « *en situation de handicap* », selon le terme officiel de l'O.M.S.<sup>20</sup> qui les désigne ainsi.

Bien évidemment, mes découvertes ont aussi porté sur les dimensions humaines et sociales de leur accompagnement notamment par le biais des exigences liées à l'hébergement dans le Foyer, pour 45 des salariés, en réponse à la demande de leur famille ou des I.M.Pro<sup>21</sup> d'où certains venaient ou encore de services de Tutelles dont ils dépendaient.

J'avais déjà eu l'occasion de participer à la naissance de ce qui allait devenir ce CAT en accueillant dans des locaux disponibles à l'institution St Cyr des jeunes Travailleurs "*handicapés mentaux*" encadrés par une petite équipe de professionnels (et dont Ker Huel assurait les repas de midi) qui allaient démarrer l'activité de production du CAT qui se construisait alors à Betton et qui allait ouvrir ses portes en septembre 1983.

---

15 Association pour l'emploi des cadres, en France

16 Centre d'Aide par le Travail (pour personnes handicapées) orientées vers « le milieu protégé »

17 L'Adapei (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) (anciennement Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés) est une association à but non lucratif française organisée en délégations départementales, qui œuvre en faveur des droits des personnes souffrant de handicap mental et de leurs familles, pour favoriser leur intégration sociale

18 CAT Centre d'aide par le travail qui se dénomme désormais ESAT est en France un établissement médico-social de travail protégé, réservé aux personnes en situation de handicap et visant leur insertion ou réinsertion sociale et professionnelle.

19 Travail 'en milieu protégé' : Celui-ci est constitué par les Esat (anciennement CAT – 'Centres d'Aide par le Travail') et par les EA (anciennement 'Ateliers Protégés') qui sont des établissements du secteur médico-social qui offrent aux personnes handicapées, des activités diverses à caractère professionnel, ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif, en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.

20 L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), est l'institution spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la santé publique créée en 1948.

21 I.M.Pro: Institut médico-professionnel, établissement de formation professionnelle pour adolescents handicapés. Actuellement, l'âge d'admission dans la plupart des I.M.Pro est fixé à 14 ans et ce jusqu' à 20 ans. Toutefois, grâce à l'Amendement Creton les jeunes adultes handicapés peuvent être maintenus au-delà de l'âge réglementaire s'ils ne trouvent pas de place dans les établissements pour adultes handicapés désignés par les C.D.A.P.H (Les Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées qui ont été créées par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.)



En 1985, j'arrive donc dans une institution dont il fallait reconstituer l'équipe de direction, le directeur ayant été licencié. L'encadrement éducatif était assuré par un éducateur technique, chargé de la supervision de la production et par une psychologue, assumant l'organisation des soutiens éducatifs et psychologiques. Ils étaient assistés d'une secrétaire de direction et d'un service comptable. Le service médical était assuré par un médecin généraliste, une infirmière et un médecin psychiatre.

L'encadrement du service éducatif du foyer d'hébergement était assuré par un éducateur spécialisé chevronné. En 1984 fut également embauché un chef d'atelier recruté peu de temps avant mon arrivée. Et en 1989, j'ai fait appel aux services d'une psychologue, à temps partiel.

J'étais enthousiaste et prenais très au sérieux les missions qui m'étaient confiées. Il fallait appliquer ce qui était prescrit dans les textes réglementaires, définissant le fonctionnement et les objectifs de cet établissement de Travail Protégé et d'aide à l'insertion sociale et au mieux-être personnel des adultes – hommes et femmes - accueillis...

En effet, les moniteurs(trices) d'ateliers étaient issus(es) du secteur de l'entreprise (menuiserie, blanchisserie, espaces verts, sous-traitance industrielle, etc...) Et les moniteurs éducateurs(trices) et AMP, (Aides Médico-Psychologiques) oeuvraient dans des actions de soutien à la personne comme le maintien des acquis scolaires, le relationnel et le développement des aptitudes sportives, artistiques et culturelles. Et enfin l'équipe des intervenants du foyer était en charge de l'hébergement. Je n'oublie pas le service administratif et comptable et les services généraux et le service médical et paramédical et la psychologue. Je tiens à remercier tout particulièrement la secrétaire de direction, Christine, pour sa compétence et sa discrétion durant ces 10 années.

A ces équipes, s'ajoutent les instances du personnel et le Conseil d'Administration des « *Ateliers Rennais* » et de « *l'ADAPEI 35* ». Ce Conseil d'administration était composé essentiellement de parents d'enfants et d'adultes accueillis dans les établissements. Ils exerçaient également la mesure de protection à l'égard de leur enfant devenu adulte. Lors de réunions de parents au CAT et au Foyer nous entendions leurs aspirations, souhaits et craintes concernant la prise en charge de leur enfant devenu travailleur adulte.

Le climat de confiance devait être entretenu en permanence car "*des rivalités inconscientes*" émergeaient dans ces relations entre parents, professionnels et personnes accueillies...

Par ailleurs, l'Association gérait les établissements et contrôlait leurs différents aspects du fonctionnement sous la supervision de la DAS-Etat (*Direction de l'action sociale de l'Etat*) pour le CAT et de la DAS 35 (*Direction de l'action sociale départementale*) pour le Foyer d'Hébergement. Les Ateliers Rennais et l'ADAPEI 35 en tant qu'associations familiales et militantes étaient donc mon employeur.

Le CAT et le foyer d'hébergement évoluèrent sereinement en accueillant 95 personnes et en développant des activités professionnelles reconnues et appréciées par les entreprises situées à Betton et dans un environnement proche en lien avec les autres CAT. Le foyer d'hébergement accueillait 37 résidents plus 6 autres qui vivaient dans le pavillon théoriquement destiné au directeur des 2 structures, mais transformé en lieu d'accueil avec les financements afférents et situé dans l'enceinte du foyer permettant d'expérimenter un quotidien moins dépendant de la présence des éducateurs.

En 1988, un nouveau service d'accueil de jour fut créé à l'initiative du Conseil Général 35 à titre expérimental avec une subvention budgétaire modeste : ce fut « *la Section Annexe du CAT* ». Ce nouveau service agréé pour 16 places à plein temps permettait à des personnes qui ne pouvaient pas ou plus



travailler à plein temps en ateliers, de bénéficier d'activités de soutiens : intellectuel, relationnel, culturel, artistique et sportif...L'organisation et la réalisation de ces activités étaient assurées par 3 animateur-ice-s.

Soutenu par ces différentes équipes, j'ai été amené à transmettre aux autorités de tutelle et au Conseil d'administration des Ateliers Rennais des demandes et suggestions concernant la situation budgétaire des différents services pour améliorer les conditions de travail et d'accueil des personnes en situation de handicap en termes de locaux et de ressources humaines. Notamment j'ai soulevé le problème de l'augmentation du temps de travail affecté aux services administratifs et généraux et également éducatifs sans oublier le médico-social pour ce qui concernait le temps de psychologue et la création d'un poste d'assistante sociale. Il a fallu attendre au-delà des années 95 pour que ces demandes soient satisfaites...

J'ai parfois bien éprouvé « *la solitude du chef* » aux prises avec toutes ces contraintes, suivie de l'annonce plus ou moins satisfaisante des réponses administratives aux professionnels et ensuite de la « *gestion* » de leur déception.

J'ai mis beaucoup de soin à favoriser l'accès à la Formation Continue pour chacun des professionnels : des moniteurs d'ateliers sont devenus éducateurs techniques spécialisés et des moniteurs-éducateurs ont pu se former pour devenir éducateurs spécialisés. J'ai autorisé la psychologue clinicienne à accueillir des stagiaires psychologues dans le cadre de l'obtention de leur diplôme, un mi-temps sur 6 mois. J'étais convaincu que la prise en compte de la participation de ces stagiaires d'universités et d'écoles de formation à la réflexion institutionnelle était un atout à ne pas négliger, ce qui était également bien vécu par les travailleurs, l'institution s'en trouvant rajeunie et vivante...

En 1992, j'ai pu initier une nouvelle réflexion concernant l'avenir de l'établissement sous la forme d'une élaboration collective d'un Projet d'Etablissement, bien avant les préconisations de la Loi 2002-2...Les équipes adhèrent à cette proposition de travail. Aussi ai-je rencontré pour ce faire, une intervenante de « Catalys-Conseil », Anne Patault, pour nous aider à organiser ce travail. Mais Monsieur J, président des Ateliers Rennais vint me transmettre la décision du Conseil d'Administration de ne pouvoir nous autoriser à "démarrer" ce projet estimant qu'il relevait des missions de ce Conseil et que ce n'était pas le moment...

Néanmoins avec l'aide du chef d'atelier Alain L. j'ai organisé les premières « *Portes Ouvertes* » du CAT, à l'adresse des professionnels de notre secteur, des entreprises et des familles. Une plaquette de présentation du CAT et des structures d'hébergement fut réalisée pour l'occasion et ce fut un succès.

En 1993 et 1994, les deux dernières années de l'exercice de mon mandat, j'ai participé à la « *Fusion-Absorption* » des « *Ateliers Rennais* » avec « *l'Adapei 35* ». Nous changions d'organisation, de fonctionnement et de paradigme, pour adopter une autre vision de nos pratiques et de notre culture institutionnelle. La restructuration de l'organigramme eut pour effet de me voir dans l'obligation d'assumer la Direction du CAT et de la SACAT de Cesson-Sévigné en plus du CAT et de la SACAT de Betton ; la Direction des services d'hébergement étant assurée par un seul directeur par secteur géographique. Est par Mme Marinette Ferlicot et Ouest par M. Albert Le Mero.

Ce fut un passage difficile pour les équipes et pour moi-même : nous étions comme "divisés en deux"...L'Adapei 35 présenta ensuite la forme définitive de cette restructuration (à savoir l'embauche d'un directeur pour les 3 CAT et SACAT des « *Ateliers Rennais* » et la création d'un nouveau CAT avec une SACAT à L'Hermitage), dont je devenais le Directeur Général en charge de ces 4 structures de travail protégé. J'avais comme mission de transmettre le flambeau pendant 6 mois de « *doublon* » avec M. Nédellec mon successeur.

Une page de l'histoire de l'établissement allait se tourner avec cette restructuration et mon départ à la retraite. Le nouveau projet imaginait que la créativité, l'identité professionnelle et "émotionnelle" devaient se convertir, adopter les nouveaux codes et une nouvelle façon d'appréhender les besoins des personnes en situation de handicap pour leur permettre de mieux accéder à leur insertion sociale !



Mon départ à la retraite a été fêté avec beaucoup d'émotion par les professionnels et les travailleurs, car pour la plupart d'entre eux cela représentait 10 années de leur jeunesse. La psychologue a eu la délicatesse de m'écrire à cette occasion : « *Vous avez laissé votre empreinte personnelle, éducative, "juste" et chaleureuse à l'égard de toutes et de tous, et vous êtes resté comme la référence, d'un "Bon Directeur" pour les équipes et les personnes en situation de handicap et leur famille...J'ai eu la chance, ajoute-t-elle, de partager quelques moments de votre carrière, de votre enthousiasme, de votre persévérance et de votre sincérité. Les valeurs qui sous-tendaient vos pensées, décisions et actions, je les ai soutenues. Aussi, j'admire votre parcours professionnel et personnel, car vous saviez d'où vous veniez et vous avanciez avec votre "fraîcheur", prêt à tout entendre et à être disponible à l'écoute de l'autre.* »

J'ai donc vécu mes dernières années d'engagement dans l'éducation spécialisée et plus généralement dans « *le Travail social* » avec non seulement la grande satisfaction du devoir accompli y compris dans l'exercice de responsabilités importantes mais aussi avec la reconnaissance clairement exprimée de mes confrères et des institutions qui m'ont fait confiance.

Dans ces deux structures dynamiques et en perpétuelle évolution (C.A.T. et Foyer) j'ai eu la chance de terminer ma carrière éducative avec bonheur. D'autant que « *cerise sur le gâteau* » comme je l'ai montré, j'ai été promu Directeur Général des 4 structures de l'ADAPEI établies autour de Rennes et d'une 5<sup>e</sup> en projet.

Mais à l'occasion de ma 60<sup>e</sup> année, considérant qu'il fallait laisser « *place aux jeunes* », à ma demande – et malgré les regrets exprimés par le Président de l'Association – j'ai fait valoir mes droits à la retraite.

## **6° Conclusion d'un beau parcours professionnel**

Quand « *je me regarde dans la glace* » après 35 ans d'activité dans le milieu socio-éducatif auprès des jeunes et des adultes « *en souffrance* », en « *mal de vivre* » et « *très vulnérables* » dans un monde, lui aussi, « *en souffrance* » et en « *manque de repères et surtout de mal de vivre* », je remercie à nouveau ma « *bonne étoile* » qui m'a toujours guidé et inspiré :

**[?] 1° étape : en novembre 1959 au Foyer C.J.M. de l'avenue Gros Malhon à Rennes** qui a été un lieu d'apprentissage sur les plans relationnel et éducatif me conduisant à une prise de responsabilité et d'autorité au sens noble du terme. Le maître-mot de mes interventions éducatives rejoignant la devise des professions sociales, étant : « *Je te respecte, donc tu dois me respecter !* »

**[?] 2° étape : en avril 1969 à la Sauvegarde de l'Enfance de Rennes** qui a énormément élargi mon champ de compétences avec une ouverture sur l'extérieur couvrant le département, voire même, dans certains cas, la région Bretagne auprès des familles d'accueil recevant des enfants et des adolescents qui leur étaient confiés.

**[?] 3° étape en septembre 1972 à l'institution St Cyr,**

Quelle belle et noble mission que d'aider les religieuses, en tant que cadre de direction, associé avec mon collègue et ami Paul Ménard et en collaboration avec la Supérieure, Sœur Monique Pichevin, dans leur projet de transférer à la fois la maîtrise et l'expérience de près de 3 siècles de leur savoir-faire et la gestion de leur important patrimoine immobilier en plein cœur de Rennes. C'était aussi se lancer dans la création d'une équipe de professionnels dans le cadre de l'association « *Essor* » tout en maintenant l'activité socio-éducatif au quotidien en la faisant progressivement évoluer vers des pratiques nécessairement adaptées à la société d'aujourd'hui.



**4° étape comme directeur de l'association « Essor » en 1976**, d'abord comme directeur-adjoint puis comme directeur du centre « Ker-Huel » en relation avec l'ami Paul Ménard, directeur du foyer Mistral.

L'accession à un tel poste à 38 ans me confirmait que ma « bonne étoile » ne me quittait pas et m'aidait à percevoir ma destinée avec des compagnons de route en qui je plaçais toute ma confiance pour faire EQUIPE.

Ces 10 années ont été pour moi d'une richesse humaine inouïe, y compris, je l'espère, pour les jeunes filles prises en charge dans leur grande majorité sans oublier les gars que j'ai eus à accompagner au cours des étapes précédentes et suivantes comme en témoignent quelques-uns d'entre eux dans les messages reçus et regroupés en annexe.

#### **5° étape, en tant que directeur du Foyer Guillaume d'Achon, de l'A.P.F. en 1983**

La dénomination du Foyer venait d'un grand monsieur qui était père d'un adulte lourdement handicapé physique. Il avait financé une partie de l'achat du terrain auprès de la ville de Rennes, permettant ainsi l'implantation du dit établissement de 45 lits, ouvert tous les jours de l'année.

Sans doute était-ce une erreur de choix et d'orientation qui a provoqué pour l'homme de 50 ans que j'étais des doutes et des remises en question douloureuses, dures à vivre. Ce fut une véritable « *traversée du désert* » qui a duré quelques mois entraînant pour moi une bonne déprime avec de sérieux retentissements sur le climat familial...d'autant plus que nous la vivions dans le cadre d'un logement de fonction quasiment au sein du foyer.

#### **6° comme directeur de l'Association des « Papillons blancs » de Rennes, en 1985 –**

Je me dois d'affirmer haut et fort que « *ma bonne étoile* » assurait toujours son compagnonnage, encore et toujours dans cette passe douloureuse du nouveau changement qui s'imposait à moi et à ma famille.

Il me faut ici mentionner l'annonce du décès de ma mère – le 23 novembre 1985 - pendant ce temps de négociation de mon nouveau poste avec le Président et le Conseil d'Administration. Cette nouvelle douloureuse n'a pas facilité ma tranquillité d'esprit alors que j'étais en butte avec une obligation qui m'était faite d'utiliser un logement de fonction sur place, ce que j'ai malgré tout refusé catégoriquement. L'accord sur ce point a été trouvé d'une part en raison de l'urgence de la situation de vacance du poste et d'autre part grâce à la bienveillance des autorités de tutelle en Ille & Vilaine – les directions des affaires sociales tant de l'Etat que du Département. Cette prise de position nous a enfin permis de retrouver une situation plus classique et confortable par l'acquisition d'un pavillon situé à St Grégoire dans laquelle, nous coulons toujours des jours paisibles.

Mais je ne peux pas clore ce survol des étapes importantes de mon parcours professionnel sans mentionner une expérience particulière, qui faisait partie des habitudes de l'époque :

#### **7° Les joies et les contraintes du logement de fonction**

S'il est une spécificité de mon parcours qui a marqué l'ensemble de notre famille, c'est le fait d'avoir vécu à plusieurs reprises en logement de fonction. Deux passages ont, je pense, véritablement marqué nos esprits, tant la frontière entre vie professionnelle et vie privée était devenue ténue par le cadre dans lequel nous vivions : il s'agit du Foyer de Jeunes Travailleurs de Gros-Malhon entre 1963 et 1969 et de Ker-Huel entre 1972 et 1982.

Après notre mariage notre premier logement était situé au 8 avenue Gros-Malhon. Le voisinage



avec les « *gars du foyer* » a déjà fait l'objet de quelques lignes dans un chapitre précédent. C'est en raison du bruit que Philippe né en 1964 a fait durant ses siestes en landau dans les allées du Cimetière du Nord plus calme à cette heure que...sa chambre ! Il faut dire que ce logement était juste au-dessus du garage à mobylette et juste dessous des bureaux. Et un jeune de 20 ans qui part à 7 heures le matin travailler en mobylette s'applique à bien montrer le fonctionnement de son moteur 2 temps !

Les jeunes garçons du foyer étaient dans la force et la curiosité de leur jeunesse. Aussi s'intéressaient-ils beaucoup aux filles et...à la lingerie que les femmes des éducateurs étendaient dans le local à linge situé à côté du parc à mobylette !

Nous avons trouvé Philippe étant plus grand (2 ans...), sur le balcon, plongé dans la lecture attentive de la revue érotico-futuriste *Barbarella* dont les formes plantureuses passionnaient nos jeunes voisins : il était en pleine initiation à... la Bande Dessinée tombée des fenêtres des étages supérieurs où logeaient les pensionnaires du Foyer.

Nous eûmes ensuite la possibilité de déménager du 8 au 11 de l'Avenue Gros-Malhon. Etant plus grand, notre logement nous éloigna un peu de nos jeunes voisins tapageurs. Ceux-ci nous aidèrent d'ailleurs à déménager traversant la rue avec nos cartons de vaisselle qu'ils déposèrent au pied d'un arbre et de la porte de l'immeuble avant d'aller étancher leur soif au bar le plus proche. Pas plus préoccupés que cela du sort de notre trousseau culinaire, mais aussi nos affaires personnelles, il s'en fallut de peu que celui-ci ne soit emmené par les éboueurs. Heureusement Annick veillait et s'empressa de récupérer le premier carton que la benne allait engloutir.

Le logement de fonction, c'était aussi cette porosité avec le travail. Combien de fois suis-je allé, la veille de départ en vacances, notre voiture chargée du matériel de camping, faire la tournée des Zones Industrielles. En effet notre mission d'éducateur consistait beaucoup à veiller à ne pas laisser l'oisiveté corrompre les esprits de nos Jeunes. En cela trouver un travail à ceux qui erraient sans activité était la priorité des priorités. La plupart n'étant ni très stables, ni très qualifiés allaient de CDD en CDD.

Et puis il y avait les bagarres. L'instinct des jeunes était bouillant et l'agressivité montait vite. Un soir une discussion de rue animée s'envenima et bientôt la bagarre devint générale entre deux « *bandes* » dont une du Foyer à propos des yeux d'une belle. La première mission de l'éducateur est alors de s'interposer et c'est en toute hâte que je descendais dans la rue, prévenu par d'autres jeunes

Vous imaginez une dizaine de gars aussi excités qu'alcoolisés. N'écoutez que ma conscience professionnelle, je m'interposais à force de cris et de grands mouvements de bras...Du haut de mon mètre soixante-cinq, j'amène les belligérants à se séparer. Mes gars, me reconnaissant, baissent d'un ton, marque du respect due à l'autorité aidante que représente l'éducateur. Malheureusement, dans le camp d'en face, je ne représente rien d'autre qu'un petit homme qui vient s'interposer dans un vrai règlement de compte de Loulous !

Heureusement au moment où l'on va s'en prendre à moi, un colosse, chauffeur de poids lourds, habitant le quartier passe par là et montrant ses muscles et la puissance de ses cordes vocales m'aide à ramener un cessez le feu définitif ...ou tout au moins pour cette fois. Mes troupes à l'abri, je peux retrouver mon lit et ma femme définitivement réveillée par ce remue-ménage.

En 1969, mon départ pour d'autres aventures professionnelles à la Sauvegarde de l'Enfance nous permettait de retrouver un cadre de vie normal dans un appartement du quartier de Cleunay où avait grandi Annick. La famille s'agrandissait avec l'arrivée de Bruno et la cour de l'immeuble offrait à Philippe l'occasion de parfaire sa pratique du vélo sans petites roues et de rencontrer des amis dont les parents n'étaient pas .... Éducateurs !

Quatre ans plus tard, nouveau changement et de taille ! La prise de fonction de Directeur adjoint à l'ESSOR s'accompagnait d'un emménagement en logement de fonction dans un cadre très particulier qui a



marqué chacun d'entre nous pour toujours.

Le 57 rue Papu devint notre nouvelle adresse avec un très grand appartement en duplex, salle à manger-salon de 40 m<sup>2</sup>, 3 chambres à l'étage et une au rez-de-chaussée avec des plafonds perchés à plus de 3 mètres pour le niveau du bas. Pour couronner le tout un grand jardin...toujours à l'ombre !

Bienvenu à Saint-Cyr au pied de la chapelle de la Communauté religieuse ! Dans ce grand appartement nos meubles semblaient flotter dans la salle à manger ! Ceci-dit, nous nous habituâmes vite à l'espace. Pour l'environnement ce fut différent. La cloison de notre chambre était mitoyenne de la chapelle par une ancienne porte condamnée : bonjour l'isolation phonique ! L'angélus sonnait 365 jours par an à 7 heures du matin et 19 heures sans compter les offices et l'orgue qui nous servit maintes fois de réveil ! Enfin les premières années, les bureaux de l'association donnaient sur notre jardin !

Le cadre, spirituel et majestueux par beau temps devenait vite gris et lugubre l'hiver. Mon rôle était d'ouvrir l'association sur l'extérieur mais nous étions derrière les hauts murs d'une ancienne structure d'accueil fonctionnant en autarcie. Ainsi les 7 hectares du domaine comptaient en 1973 une blanchisserie, des champs et une porcherie qui avait permis une vie en quasi-autonomie durant tout le 19<sup>ème</sup> siècle et le début du 20<sup>ème</sup>

La façade-est de l'appartement s'ouvrait sur une cour fermée entourée de bâtiments de 5 étages plus les combles dans lesquelles les oiseaux de toutes sortes, y compris des chauves-souris, tournaient inlassablement aux chaudes heures de l'année.

Dans le bâtiment en grès en vis-à-vis, se trouvaient les « *cachots* », cellules destinées aux « *filles* » sanctionnées. Si mon arrivée s'accompagna de la suppression de ce régime disciplinaire, les portes de cellules martelées de coup de poing portaient la mémoire de bien des douleurs et impressionnèrent beaucoup Philippe.

Toujours sur cette cour, un grand bâtiment jaunâtre formait l'aile droite. Il accueillait celles qu'on appelait les « *Majorettes* ». Derrière ce nom se cachaient de vieilles femmes souvent handicapées que le sort avait amené à Saint-Cyr au début du 20<sup>ème</sup> siècle, pour quelques-unes dès l'âge de 3 ans et que la vie avait laissé là, incapables d'une insertion à l'extérieur à leur majorité. Les religieuses avaient eu à cœur de leur donner un toit mais ce groupe de femmes souvent très gentilles sentait et suintait une misère désespérante.

Tout cela avait de quoi impressionner les enfants et surtout Philippe qui avait connu autre chose et qui fut celui de nos enfants qui eut le plus de mal à se faire à notre nouvelle résidence.

Pour Annick, le plus dur fut l'omniprésence du travail dans notre vie. Mes responsabilités et la proximité domicile/travail rendaient la frontière plus que poreuse et notre couple fut « *secoué* » par moments, même quand nos bureaux ont déménagé à l'autre bout du domaine. Par exemple, mon collègue et ami Jean-Yves Lefilleul, jeune éducateur que j'avais recruté, « *bénéficiait* » lui aussi d'un logement de fonction. Nous avons obtenu après de longues négociations avec le Conseil d'administration qu'on ne nous « *bascule* » plus chaque soir le téléphone sous ce fameux prétexte que nous logions sur place.

Par ailleurs lorsque nous étions de congé, nous calculions nos moments de sortie pour éviter de passer devant les fenêtres de la salle de réunions ou le bureau des secrétaires. Participant aux mêmes réunions, nos retours respectifs chez nous, pour le déjeuner par exemple, étaient parfois en décalé. J'étais souvent le dernier et je me faisais donc normalement « *sonner les cloches* ».

L'achat d'une résidence secondaire à la campagne, « *Migouëlou* » à La Bouexière pour tout vous dire, nous permit à partir de 1976 de nous aérer chaque week-end où je n'étais pas d'astreinte. Migouëlou est le nom d'un barrage d'altitude dans les Pyrénées souvenir d'une belle balade en famille quelques années avant. A 30 mn de Rennes, cette maison de plain-pied et ses 1600 m<sup>2</sup> de terrain à l'orée de la forêt





de Marpiré fut un beau projet familial.

Cependant la famille trouva ses marques à Saint-Cyr et s'agrandit de la venue d'Anne-Claire, notre fille née en 1974 soit 10 ans après Philippe et 5 ans après Bruno. Chouchoutée par ses frères, notre petite dernière nous comblait. Nous étions heureux d'avoir garçons et fille. Les cloches du monastère résonnèrent joyeusement à l'unisson de celles de notre église de Saint-Paul le jour du baptême d'Anne-Claire !

Philippe et Bruno s'approprièrent vite le jardin avec ses balançoires et le « *clair de lune* » mais aussi le long, très long couloir à l'arrière de mon bureau dans lequel ils entraient en tapant au carreau depuis le jardin. Carrelé de rouge, ce couloir de 50 mètres au moins (géant pour des enfants) fut vite l'occasion de courses effrénées, de glissades hilarantes et bruyantes sur leur robe de chambre en pilou, et des premiers kilomètres de Bruno en tracteur à pédales.

Il me fallut parfois trouver des subterfuges pour pouvoir finir dans le calme ce que j'avais entamé quand mes deux fils, fraîchement baignés et shampooinés venaient s'enquérir de mon retour à la maison. Sœur Marie-Madeleine me fut alors d'un grand secours. Chaque soir cette religieuse toujours gaie et malicieuse, allait aux « *Chèques postaux* » pour déposer le courrier avec la 4L de la Communauté. Elle devint vite la préférée des garçons et leur plaisir et grande récompense était d'aller aux Chèques Postaux avec Soeur Marie-Madeleine. Celle-ci, sur une promenade courte (2 kms tout au plus) jouait la star du circuit en faisant semblant de « *foncer* » : La sortie du soir en robe de chambre ajoutée aux facéties de la sœur : l'excitation était à son comble au retour ! Bruno allait parfois passer du temps à l'accueil auprès de Sr Marie-Madeleine ou de Sr Françoise. Très observateur, il avait remarqué un point de détail dans l'habillement de Sr Marie-Madeleine. Et, avec le naturel de l'enfance, il lui avait tout simplement posé la question : « *Pourquoi tu n'as pas comme maman de dentelles sous ton jupon pourtant très long ?* » Cette réflexion eut vite fait le tour de la communauté !

Plus tard Anne-Claire et ses grandes amies, les filles de Jean-Yves Lefilleul, mon adjoint et voisin de logement de fonction, trouvèrent un autre grand couloir qu'elles baptisèrent « *couloir du métro* » pour des glissades toutes aussi jubilatoires. Les collants en laine avaient remplacé les robes de chambre !

Pour Philippe, l'inconfort du début ne dura pas. Après s'être intégré dans la bande de foteux du quartier, il découvrit non sans plaisir que le grand domaine de Ker-Huel, nom pris pour celui-ci, lorsque j'en devins le directeur, pouvait être un fantastique terrain de jeux. En effet les sœurs n'avaient pas oublié que le sport était un outil d'éveil et de pédagogie important.

Aussi le domaine comptait un terrain de hand en plein air, une salle de sport, deux terrains de basket et trois grandes pelouses qui pouvaient servir de terrain de foot. Aussi, à partir de l'anniversaire de ses 10 ans où l'ensemble des copains vinrent découvrir les lieux, Philippe devient le « *roi du quartier* » et au fur et à mesure où j'ouvrais sur l'extérieur les groupes de jeunes filles dont j'avais la charge, le domaine fut de plus en plus accessible les jours sans école et pendant les vacances. Le temps fort de l'année était l'anniversaire. Après le temps des matchs de foot, que j'arbitrais, vint le temps des boums, que j'évitais (ou plus exactement auxquelles nous n'étions pas invités...). Là encore, c'était bien pratique d'avoir de grandes salles à disposition, sans voisins à proximité. Le seul endroit qui était strictement interdit était le petit cimetière des religieuses près de la buanderie.

Bien sûr il y eut quelques ballons dans les carreaux, mais surpris en flagrant délit par une religieuse, Philippe avait eu la répartie prompte : « *Ah mais ce n'est pas grave, on a une assurance* ». Toutefois le seul endroit du domaine qui était strictement interdit correspondait au petit cimetière des religieuses, espace préservé depuis sa création, voici 2 siècles.

Alors oui, de temps en temps la vie professionnelle s'invitait à l'appartement comme ce soir de 14 juillet où la famille attendait pour partir voir le feu d'artifice... Las, ce même soir, une fille du foyer Keravel avait choisi de monter sur le toit, menaçant de sauter. C'est donc avec les pompiers qu'Annick se



préparait à passer la soirée avec nos enfants déçus de ne pas pouvoir bénéficier du feu d'artifice. Aussi, dépitée de cette situation, à mon insu, elle eut la bonne idée de faire appel à un taxi à la grande satisfaction des enfants impatientes de voir ce fameux feu d'artifice promis et tant attendu... Ou bien ces soirs où des fugueuses de retour au bercail ne trouvaient rien de mieux que de sonner à notre appartement en pleine nuit, pour retrouver leur lit, sans compter sur les appels inopinés à tout moment du fait des besoins du personnel éducatif.

Il est vrai que chez les plus grandes et malgré la libéralisation progressive de l'encadrement, les envies de liberté et les rencontres avec les garçons mettaient du piment... n'importe quand ! C'est ainsi qu'un jour je vis débarquer un gars furieux dans mon bureau qui me sauta au cou et commença à m'étrangler : curieuse façon de me réclamer de lui rendre sa dulcinée ! Ce jour-là, je ne dus mon salut qu'à la spontanéité de réaction du personnel qui s'empressa de composer le 17 et à la rapidité d'intervention de la police. Il m'est aussi arrivé de « courser » et d'arrêter un bus des transports en commun rennais pour récupérer une fille qui se faisait la belle. Ou, comme ce soir d'été lorsqu'un garçon et sa bande provoquèrent une vraie bataille de rue en voulant récupérer une fille du foyer Mistral dirigé par mon ami Paul Ménard !

Heureusement, chaque jour n'était pas chargé de telles péripéties et je terminerai par le Noël des groupes de filles auxquels nous étions tous invités avec gâteaux, petits spectacles et jeux auxquels nous participions comme invités d'honneur. Soit une petite dizaine d'arbres de Noël dans les jours précédant le 25 décembre.

Même si cette époque eut ses contraintes, je pense aujourd'hui que cette expérience inédite a permis aux enfants de s'ouvrir à beaucoup de choses nouvelles, et je remercie d'autant plus Annick qu'il lui en fallut de la patience pour s'accommoder de cette vie particulière.

Je crois— comme mon ami Jean-Yves Lefilleul - que ces étapes de logement de fonction sous le même toit pour nos deux familles, furent, malgré tout, pour nous, « *des périodes particulièrement riches et formatrices qui nous ont beaucoup apporté sur les plans professionnel et humain...et dont il a résulté « une estime mutuelle et de fidèles amitiés restées intactes encore aujourd'hui ».*

Mon arrivée au CAT de Betton mit un terme à 20 années de logement de fonction. En effet, nous refusâmes le pavillon prévu pour nous qui se situait à proximité immédiate du foyer d'hébergement. C'était à nouveau beaucoup demander à ma famille. J'eus alors l'idée de suggérer d'affecter le pavillon à la création de 5 places d'hébergement supplémentaires, ce qui emporta l'adhésion de tous.

## **7) Une retraite avec ses bonheurs et ses épreuves (bien avant le 1<sup>o</sup> septembre 1995)**

Durant ce temps de retraite active je me suis investi, entre autres engagements associatifs et bénévoles, comme **Délégué du procureur de la République de Rennes / St Malo**. C'est en qualité d'éducateur spécialisé que j'ai été sollicité de même que deux de mes anciens collègues de la même profession, en retraite eux aussi, par le Procureur de Rennes M. Trémoureux, chargé par le Ministère de la Justice d'expérimenter cette fonction bénévole de délégué, sur le département d'Ille et Vilaine, avec des travailleurs sociaux expérimentés.

La finalité de cette mission était de pouvoir décharger les tribunaux pour enfants, sur Rennes et St Malo. Le premier objectif poursuivi consistait d'abord à prendre en charge des dossiers de mineurs ayant commis des infractions à caractère pénal nécessitant des poursuites telles que le rappel à la loi et surtout l'indemnisation des victimes, sachant que dans certains cas les préjudices peuvent être très élevés en matière de vol à l'arraché ou à l'étalage...Le second objectif majeur consistait à faire prendre conscience aux parents et aux mineurs des risques et conséquences qu'ils encouraient sur le plan pénal.

Cette fonction bénévole s'est poursuivie pendant 8 années avec la satisfaction, à mon petit niveau de citoyen lambda, d'avoir aidé des parents, des victimes et la Justice – donc la société – à atténuer les problèmes de violence et d'incivilité.



ANNEXES dans le livre : *des témoignages*

SOMMAIRE du livre

<b>1) Mon enfance et ma jeunesse à la Martinière (1934-1950) ... Et l'attachement familial qui en résulte à travers les fraternelles rencontres annuelles.</b>	<i>Page 1</i>
<b>2) Mon entrée dans le monde professionnel et mon service militaire (1950- 1959).</b>	<i>Page 13</i>
<b>3) Mes premiers engagements dans le milieu éducatif et la fondation de ma « vie familiale » : (1959 – 1972)</b>	
<b>a) 1959 : naissance d'une vocation : Aux « Amitiés sociales » (1959–1969) P. 24</b>	
<b>b) A la Sauvegarde de l'Enfance (de 1969 à 1972)</b>	<i>Page 30</i>
<b>c) 1962 : la rencontre d'Annick et la fondation de notre vie familiale</b>	<i>Page 31</i>
<b>4° L'itinéraire d'Annick</b>	<i>Page 36</i>
<b>5° Mes responsabilités de direction (1972 – 1995)</b>	<i>Page 47</i>
<b>a) à « l'Essor » (de mes 38 ans, en 1972 à mes 48 ans en 1982)</b>	
<b>b) Court exercice dans le rôle de Directeur d'un Foyer-Résidence pour personnes souffrant de handicaps (1983-1985)</b>	<i>Page 52</i>
<b>c) Un nouveau défi : une Direction en « Etablissement de travail protégé » (1985-1995)</b>	<i>Page 53</i>
<b>6° Conclusion d'un beau parcours professionnel</b>	<i>Page 59</i>
<b>7) Une retraite avec bonheurs et épreuves (depuis 1995)</b>	<i>Page 66</i>
<b>Conclusion</b>	<i>Page 71</i>
<b>Annexes</b>	<i>Page 72</i>
<b>Sommaire</b>	<i>Page 73</i>

